



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 1^{er} février 2019

Mobilisation commune en faveur des commerçants, artisans et entreprises des centres-villes impactés par les récentes violences

Face à la situation préoccupante des commerces montpelliérains touchés par les dernières manifestations, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, André Deljarry, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Hérault et Christian Poujol, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault souhaitent rappeler conjointement les dispositifs d'aides proposés dès le 18 janvier dernier par la Région.

1,5 M€ sont en effet débloqués par la Région sous forme de subvention allant jusqu'à 8000€ pour permettre aux plus petites entreprises (entreprises, commerçants et artisans de moins de 10 salariés) de couvrir leurs travaux de réparation et de remise en état, ainsi que les frais de gardiennage.

De plus, **4 M€ de prêts exceptionnels de soutien à la trésorerie et d'investissement** (matériel et immatériel), **abondés par la Région à hauteur d'1M€**, sont déployés par Bpifrance. Le prêt de trésorerie, allant de 5 000€ à 50 000€, et le prêt investissement, de 10 000€ à 50 000€, s'adressent aux commerces de proximité de moins de 30 salariés. Déblocables rapidement, **ces 2 prêts ne requièrent aucune garantie personnelle grâce à l'intervention de la Région.**

Enfin, **la Région et Bpifrance mobilisent leur fonds de garantie commun. Ainsi, 10 M€ de prêts, dont 500 000€ abondés par la Région, sont débloqués** afin de soutenir une garantie renforcement trésorerie. Permettant notamment de faciliter l'octroi d'un prêt, cette co-garantie couvre jusqu'à 70% du prêt pour les entreprises de moins de 30 salariés, sans garantie personnelle.

« Pour répondre au mieux aux besoins exprimés par les commerçants, l'ensemble de ces dispositifs pourra faire l'objet d'ajustements. C'est pourquoi la Région est prête à réunir si nécessaire dans les prochains jours l'ensemble des financeurs afin de continuer le travail engagé et envisager avec les autres collectivités d'abonder un fonds régional permettant d'amplifier l'enveloppe de prêts disponibles pour couvrir les besoins en trésorerie des commerçants », précise la présidente Carole Delga.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, appellent les entreprises et les commerçants impactés par les récentes violences, à se saisir de l'ensemble de ces dispositifs d'aides.

Bpifrance met à disposition des commerçants montpelliérains un service téléphonique afin de les informer et de les aider dans leurs démarches : 04 67 69 76 00

La CCI Hérault et la CMA 34 ont mis en place un guichet à destination des artisans, commerçants et entreprises impactés :

Contact CCI Hérault : Bruno Bouterin : 04 99 51 54 00 - b.bouterin@herault.cci.fr

Contact CMA34: Isabelle Tari : 04 67 72 72 31 - i.tari@cma-herault.fr

■ Contact presse :

Mathilde MASSON : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - 06 07 75 52 82

Service Presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)